

SITE DE L'ÉCLUSE 50 DU VERSANT SEINE, DITE DE BASSEVILLE 1 (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Surgy
bief 50 du versant Seine

Dossier IA58000987 réalisé en 2011 revu en 2012
Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Dressé en 1835, un état des ouvrages effectués sur le canal du Nivernais nous apprend que la construction de l'écluse de Basseville et de la maison éclusière est terminée. Cette dernière "a été bâtie la première du canal et très économiquement sous tous les rapports, on a employé plusieurs matériaux provenant de la démolition de quelques bâtiments que l'on a abattu à Clamecy [...]" (Archives nationales, F14 6984). Elle porte la date "1827". Les travaux concernant l'allongement du sas d'écluse sont adjugés le 24 avril 1880 (Archives nationales, F14 6991).

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Dates : 1827 (porte la date)

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon. La maison éclusière est située sur la rive gauche, très en amont de l'écluse. Elle est construite en moellon enduit et est couverte de tuile plate. Deux extensions sous appentis. Annexe moderne à gauche. Lavoir situé en face de la maison.

Éléments descriptifs

Typologie : Maison de type "Basseville". Maison de plan rectangulaire couverte d'une toiture à croupe. Sa façade se compose de deux fenêtres encadrant une porte centrale. Cette dernière est surmontée d'une lucarne en chien assis. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal du Nivernais

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : écluse, maison, lavoir, puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face de la maison éclusière, depuis la rive droite.

58, Surgy, lieudit : bief 50 du versant Seine

N° de l'illustration : 20135800471NUC4AQ

Date : 2013

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine